

SCHÉMA DE LA PROCÉDURE D'HOMOLOGATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES À USAGE AGRICOLE, EN TUNISIE

Hanène CHAABANE¹ et Ridha BELHAJ²

1- Département de la Protection des Plantes et des Maladies Post-Récolte, Institut National Agronomique de Tunisie

2- Sous direction de l'homologation, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement

Introduction

Avant de déposer le dossier d'une préparation commerciale pesticide, la société importatrice doit vérifier l'inscription **de la substance active dans les listes positives de l'un des pays de référence : CE, USA, Canada, Australie et le Japon.**

Schéma général de la procédure d'homologation

Présentation de la demande d'homologation (formulaire à remplir) et du dossier (biologique, toxicologique, écotoxicologique, en 3 exemplaires) de la préparation commerciale par la société importatrice

Etape 1 : Vérification de la recevabilité du dossier administratif par le service de l'homologation du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement

Dossier incomplet

- Complément de papier administratif
- Paiement de la redevance

Si l'évaluation des dossiers ne montre aucun risque environnemental ou sanitaire à court et à long terme lié à l'utilisation de la préparation commerciale

Etape 3 : * Réunion de la commission de dispatching des préparations commerciales pour un essai durant une campagne agricole

* Analyses physico-chimiques et conformité par rapport aux spécifications FAO

Si la préparation commerciale s'est montrée plus efficace que le produit de référence selon les normes internationales en vigueur

On attribut à la préparation commerciale un **numéro provisoire d'Autorisation Provisoire de Vente ou APV** et l'essai est reconduit pour une deuxième campagne agricole

Reconduction de l'essai durant une troisième campagne agricole

Dossier complet

Etape 2 : Etude des dossiers toxicologiques et écotoxicologiques par les experts de la commission technique d'homologation des produits phytosanitaires

Si la préparation commerciale montre des effets négatifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement :

REFUS du dossier

Si la préparation commerciale n'est pas efficace par rapport au produit de référence :

REFUS du dossier

Si les résultats de la première année sont confirmés

La préparation commerciale obtient un numéro définitif d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) valable 10 ans